

RAPPORT ANNUEL 2022

“ VENIR ENSEMBLE EST UN COMMENCEMENT, RESTER ENSEMBLE UN PROGRES,
TRAVAILLER ENSEMBLE UN SUCCES ”
Henry Ford



Sommaire

01. / INSOS Genève œuvre pour la CDPH

Edito de la présidence

02. / Zoom sur la formation des futurs Assistant-es socio-éducatifs

03. / L'expérience du terrain

04. / La gouvernance d'INSOS Genève se construit avec les membres

05. / La déclaration sexualité

07. / INSOS Genève représente les intérêts des membres auprès du politique

Le Contrat de prestations 2022-2025

La Loi sur la santé, son règlement d'application, et les autres enjeux liés à la santé

La Motion 2560

L'Objectivation du financement des EPH (OFE)

08. / INSOS Genève - des actions concrètes pour la formation

09. / Les finances de l'association

Les finances de l'association sont à l'équilibre.

12. / Les organes d'INSOS Genève

INSOS Genève œuvre pour la CDPH

INSOS Genève s'implique dans de nombreux sujets en faveur des personnes en situation de fragilité et de handicap.

La thématique de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est très présente dans les préoccupations, les débats et influence fortement les directions et les prises de décision dans l'ensemble des domaines du travail d'INSOS Genève.

Il est en effet déterminant de travailler sur les effets d'exclusion des personnes dites en situation de handicap et de défendre, dans le cadre des thématiques importantes abordées dans les séances, leur intégration, leur inclusion, leur réinsertion.

Ces considérations ont été mises au premier plan en 2022 dans les groupes de travail sur la qualité des prestations dans les institutions, sur la délégation des soins, sur les grilles d'évaluation pour l'objectivation du financement des

Établissements pour personnes handicapées, sur la formation des jeunes et sur le soutien à l'accompagnement à domicile comme abordé tout au long de ce rapport annuel.

La situation actuelle étant encore loin d'être satisfaisante, nos défis vont s'orienter sur l'amélioration de la participation de l'ensemble des personnes concernées et impliquées dans les thèmes et enjeux actuels et à venir.

Nous les relèverons en facilitant les liens entre nos membres, par une gouvernance de la faitière que nous avons engagée.

Jérôme Laederach
Président

Ludovic Jaughey
Vice-président

Patrick Rossetti
Vice-président

Zoom sur la formation des futurs Assistant-es socio-éducatifs

A la fondation Trajets, comme dans de nombreux EPH, la formation est une priorité, que ce soit pour ses employé-e-s ou les personnes qu'elle accompagne. Trajets investit depuis de nombreuses années pour former les futurs professionnels, notamment sur la profession d'assistant socio-éducatif ou d'assistante socio-éducative (ASE). Être une entreprise formatrice, c'est valoriser les compétences internes des formateurs et disposer de ressources futures pour pallier le turn-over des équipes éducatives. La formation des apprentis nous est profitable car elle permet de réduire les coûts liés à des recrutements externes et à la prise de fonction. L'engagement d'un apprenti nous permet également d'avoir un professionnel tout de suite efficient. Les jeunes adultes en formation sont précieux car ils réinterrogent les pratiques et apportent de la réflexivité au sein des équipes.

Les apprentis assistants socio-éducatifs

Les ASE accompagnent au quotidien des personnes âgées, des enfants ou des personnes en situation de handicap. Ils ou elles soutiennent les personnes dans la satisfaction de leurs besoins ordinaires et l'accomplissement de leurs activités. Ils ou elles les accompagnent pour développer leurs relations sociales et améliorer ou maintenir leur

autonomie. L'essentiel de leur travail est basé sur les relations humaines.

La formation d'ASE s'acquiert par apprentissage en institution ou en école avec des stages.

A Genève, durant leur formation de trois ans, les apprenti-e-s étudient l'accompagnement au quotidien, l'encouragement à l'autonomie et à la participation, les différents savoir-faire et savoir-être spécifiques au domaine.

L'alternance entre l'école et l'entreprise

formatrice permet à l'apprenti de faire des liens entre théorie et pratique.

Au terme de leur formation, les apprenti-e-s obtiennent un certificat fédéral de capacité (CFC), qui leur permettra de travailler et d'évoluer éventuellement vers une maturité professionnelle, voire vers d'autres études complémentaires.

L'expérience du terrain



Stéphanie Infanger,
responsable d'équipes
à la Fondation Trajets et
coordinatrice des formateur-
trice-s à la pratique
professionnelle ASE (FPP):

Bonjour Stéphanie, la Fondation Trajets accueille des apprentis assistants socio-éducatifs. Que peux-tu nous dire à ce sujet ?

Bonjour! Oui, c'est exact! Nous avons 4 apprentis ASE chez Trajets, qui sont encadrés par une dizaine de formateurs certifiés. Nous accueillons également 5 stagiaires dual au sein de nos structures.

Sur quels sites ces apprentis et stagiaires sont-ils actifs ?

Ils travaillent dans nos divers centre de jour et prestations d'hébergement. Actuellement, nous formons 2 apprentis à Katimavik et 2 apprentis à la résidence du Plateau. Les stagiaires sont répartis entre ce lieu d'accueil de jour et deux autres structures d'hébergement.

Que vivent au quotidien ces futurs ASE ?

Ils vivent le quotidien des professionnels et développent les compétences nécessaires pour devenir des spécialistes complets dans l'accompagnement de diverses populations.

Que peut apporter une entreprise formatrice comme Trajets à ces futurs professionnels ?

Je pense que la Fondation peut leur apporter une vision des bénéficiaires fortement axée sur l'autodétermination. Nous avons par exemple créé notre propre modèle d'accompagnement.

Des formations internes qui améliorent la formation des apprentis ?

Les formations internes dispensées aux professionnels Trajets le sont également aux apprentis. Cela leur permet d'intégrer encore mieux le modèle et les outils d'accompagnement mais aussi de rencontrer d'autres collaborateurs.

Quelle est la plus-value de Trajets à former des apprentis ASE ?

En formant des jeunes passionnés, nous investissons dans l'avenir de la Fondation et dans l'avenir du futur social !



Wahil OUARDA,
apprenti ASE à la
Fondation Trajets:

Bonjour Wahil, la Fondation Trajets accueille des apprentis ASE, vous en faites partie.

Que pouvez-vous nous dire sur votre activité au sein de cette entreprise ?

Bonjour! Je fais énormément d'activités différentes comme du sport, des sorties, de la préparation de repas, des séjours et pleins d'autres choses... Chaque jour est unique!

Comment se passe la formation ? La dualité entre le monde professionnel et le monde académique est-elle facile à gérer ?

Par périodes, l'école nous surcharge... Mais heureusement, j'ai des horaires qui me permettent de réviser par exemple.

Que pensez-vous que Trajets peut vous apporter en tant qu'apprenti ?

De la maturité, le sens des responsabilités. Le suivi de mes formateurs me permet de savoir si je progresse ou pas.

Selon vous, l'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques est-il particulièrement différent des autres accompagnements ?

Oui! Chaque personne a des besoins différents et je dois adapter mon accompagnement et les activités en fonction de ces besoins.

La gouvernance d'INSOS Genève se construit avec les membres

2022 marque le début du chantier Gouvernance, avec les ateliers de réflexion organisés avec nos membres.



Un **championnat de la raison d'être d'INSOS Genève** a notamment eu lieu en juin avec un constat sans appel:

Là où les membres gagnent tous ensemble c'est en développant une force et une vision communes pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap vers la citoyenneté.

Réunir des membres avec des missions aussi diverses que ceux d'INSOS Genève n'est pas si simple, c'est pourquoi le travail sur la vision, les valeurs et les axes stratégiques aura été essentiel. Plusieurs séances de travail ont eu lieu pour réfléchir au positionnement d'INSOS Genève dans le secteur, notamment sa complémentarité avec les autres faïtières cantonales comme le Collectif pour l'action

sociale (CAPAS), l'AGOEER mais aussi les faïtières des EMS, la Fegems et l'Àgems.

INSOS Genève va poursuivre la réflexion en 2023, notamment sur sa propre structure, encore largement basée sur une base de volontariat, avec un rôle important joué par les membres du Comité. Ce d'autant que 2023 sera l'année qui marquera un changement de présidence à l'AGOEER, faïtière avec qui INSOS Genève travaille beaucoup, qu'une nouvelle législature sera entamée au niveau du Conseil d'Etat, et que l'OAIS sera également réorganisé. Ce sont des mouvements porteurs mais qui peuvent générer certaines turbulences, il est donc essentiel qu'INSOS Genève soit bien ancrée.

INSOS Genève tient à remercier ses membres pour leur précieuse contribution.

La Déclaration sexualité

Déclaration Sexualité en FALC

L'adaptation du texte de la Déclaration Sexualité et Handicap, publié en 2021, en langage facilité a été assurée par des traductrices FALC indépendantes FALC indépendantes et, coordonnée par INSOS Genève.

La participation fait partie intégrante de la méthodologie de travail: le texte est soumis et discuté plusieurs fois, par des pairs et surtout par des personnes en situation de handicap. Il faut s'assurer que les concepts soient clairs, concrets et sans possibilités d'interprétation ou de mécompréhension.

INSOS Genève se réjouit de cette version qui rencontre un énorme succès.

Une version audio doit être enregistrée courant 2023, par des personnes en situation de handicap, pour celles qui ne sont pas à l'aise avec l'écrit.

Il est désormais possible de signer la Déclaration en ligne et ainsi de marquer son engagement.

152 signatures à ce jour!

«Je signe la Déclaration Sexualité et Handicap»

“ Vous avez le droit d'avoir une vie amoureuse et sexuelle.
Tous les êtres humains ont ce droit.
C'est très important.
Cela s'appelle: un droit fondamental ”

Extrait de la Déclaration sexualité



INSOS Genève représente les intérêts des membres auprès du politique

Dans le cadre du règlement d'application de la loi sur la santé entré en vigueur le 2 juin 2021, INSOS Genève a travaillé en étroite collaboration avec la Direction générale de la Santé (DGS) sur la question des actes médicaux délégués dans le cadre d'établissement socio-éducatifs comme les EPH. Il est bon de rappeler que cet enjeu ne touche pas uniquement les lieux qui hébergent, mais également ceux qui s'occupent de l'accueil de jour ou des loisirs. Un **concept de délégation des soins commun** est en cours d'élaboration et sera remis à la DGS.

Cette thématique santé/handicap a également été abordée dans le cadre des **Etats généraux de la Santé** qui ont eu lieu le 23 novembre.

INSOS Genève est aussi en contact régulier avec des acteurs comme **RésHange, l'Imad ou les HUG** afin que la prise en soin des personnes en situation de handicap, lorsqu'elle doit avoir lieu, se passe de façon fluide et pour s'assurer que les EPH disposent toujours des dernières informations utiles.

Dans le cadre de sa réponse à la **M2560 pour un véritable contrôle de la qualité de vie en institution pour les personnes en situation de handicap**, l'OAIS (DCS) a monté un groupe de travail composé du Groupe risque pour l'état de santé et inspectorat (GRESI), des associations de proches de personnes en situation de handicap, de l'OAIS, du DIP et d'INSOS Genève. Ce groupe a travaillé sur une révision de la grille de contrôle du GRESI et son élargissement sur les aspects socio-éducatifs notamment en lien avec la CDPH. L'intention du groupe de travail a été de réfléchir une grille unique qui aborde à la fois des aspects médico-soignants et socio-éducatifs et que celle-ci ne soit pas uniquement un moyen de contrôle, mais aussi un soutien aux équipes en leur fournissant des critères pragmatiques sur lesquels s'appuyer, propres aux spécificités du terrain. Cette grille aura cependant aussi pour vocation d'être appliquée par le nouveau Service de contrôle des prestations socio-éducatives (SCOPSE), mis sur pied par le Canton et qui sera effectif en 2023, et qui aura pour mission de s'assurer de la

qualité des prestations réalisées par les EPH et les structures associatives et de loisirs. Le projet RePAIR (Révision de la protection de l'adulte pour l'avenir) a été lancé en avril 2022. INSOS Genève y est représenté dans le groupe de travail qui traite de l'axe du handicap. Les conclusions générales de ce projet qui vise à définir l'avenir du Service de la protection de l'adulte (SPAd) doivent être rendues à l'horizon 2025-2026.

Les travaux sur l'Objectivation des EPH (OFE) ont continué avec l'OAIS et les acteurs concernés.

INSOS Genève – des actions concrètes pour la formation

Avec le Collectif Pour l'Action Sociale (CAPAS), l'AGOEEER et les entreprises de Tourbillon, INSOS Genève a participé à la Cité des Métiers 2022, l'Expo a permis de regrouper 73 organisations qui ont tenu un stand impactant, avec 38 métiers représentés par près de 100 ambassadeurs. Les jeunes ont pu découvrir les métiers du social, se renseigner sur les filières de formation, apprendre à connaître les différentes organisations et leurs missions et, de façon générale, trouver des pistes en adéquation avec leur projet d'orientation.

Depuis 2017 où le **partenariat avec la Haute Ecole de Santé de Genève (HEdS)** a démarré, ce sont près de 400 collaborateurs qui ont été formés sur la *Connaissance des médicaments: administration et distribution*. Le partenariat se poursuit en 2023 et les formations seront probablement multipliées, leur contenu mis à jour et les modalités revues.

Dans le cadre du **Programme cantonal genevois de développement des soins palliatifs 2020-2023** évoqué plus haut, INSOS Genève participe aux groupes de réflexion consacrés au développement de la formation pré- et post-grade. Un des groupes a notamment travaillé sur l'élaboration d'une formation de sensibilisation aux soins palliatifs, avec des modules proposés en e-learning ou en présentiel aux HUG, accessible à tout le personnel des EPH.

INSOS Genève prend part activement aux réflexions de la **Commission transversale sur l'apprentissage de l'État de Genève** pour déterminer les objectifs de la politique cantonale en matière d'apprentissage. Avec notamment un travail important qui a été fait en faveur de la reconnaissance des formations non-certifiantes, comme la FPra¹, qui représentent pourtant le cœur de mission de beaucoup d'EPH. Ces formations sont essentielles car elles permettent aux jeunes ou personnes qui présentent des difficultés d'apprentissage ou d'insertion de se former à leur rythme. Dans 50% des cas ces personnes parviennent à raccrocher le cursus de formation initiale AFP ou CFC. En terme d'inclusion, il est ainsi essentiel que ces formations soient reconnues car elles favorisent l'intégration professionnelle de tous.

Enfin, INSOS Genève a rencontré le nouveau directeur de la **Haute école de travail social (HETS)**. Le constat des faitières est que les professionnels fraîchement formés qui sortent des écoles ont des connaissances ou des représentations qui ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins du terrain. L'enjeu est double: comment faire pour que ces jeunes professionnels soient plus à l'aise dans l'accompagnement des personnes ayant des besoins spécifiques et comment développer l'attractivité du secteur du handicap qui ne suscite pas suffisamment de vocations? Avec la CDPH la posture de l'accompagnant doit évoluer et ce changement de paradigme doit être enclenché dès le début du cursus de formation. La volonté est celle d'un partenariat avec la HETS, à la lumière de celui mis en place avec la HEdS.

¹ La Formation pratique FPra est une formation professionnelle initiale de 2 ans. Elle se positionne au-dessous des formations professionnelles initiales qui débouchent sur une attestation fédérale reconnue (AFP, CFC).
<https://www.insos.ch/Formation-FPra/La-FPra-en-bref/PXFSE/?lang=fr>

Les finances d'INSOS Genève

Bilan au 31 décembre 2022

	2022	2021
	CHF	CHF
ACTIF (CHF)		
Actifs Circulants		
Trésorerie		
Poste	260 828.40	282 091.26
Actifs de régulation	750.00	0.00
Total des actifs circulants	261 578.40	282 091.26
TOTAL DE L'ACTIF	261 578.40	282 091.26
PASSIF (CHF)		
Capitaux étrangers à court à terme		
Passifs de régularisation	62 355.80	58 652.23
Dons Affectés - Projet refonte charte "Amour, Sexualité et Handicap"	0.00	3 450.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	62 355.80	62 102.23
Capitaux propres		
Capital	169 989.03	146 682.11
Fonds affectés besoins urgents	50 000.00	50 000.00
Bénéfice (perte) de l'exercice	-20 766.43	23 306.92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	199 222.60	219 989.03
TOTAL DU PASSIF	261 578.40	282 091.26

Les finances d'INSOS Genève

Compte de résultat 2022

	BUDGET	2022	2021
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Cotisations des membres	92 000.00	92 953.00	91 845.00
TOTAL	92 000.00	92 953.00	91 845.00

CHARGES D'EXPLOITATION

Forfait secrétariat	55 000.00	51 6733.65	45 122.55
Loyer et charges	7 000.00	6 205.03	7 325.68
Honoraires fiduciaire	2 300.00	2 154.00	2 154.00
Honoraires de conseil	4 000.00	5 220.75	1 500.00
Frais de formation	1 800.00	0.00	0.00
Cotisations	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Frais divers	2 560.00	927.05	1 494.15
Frais assemblées	2 500.00	3 370.07	1 825.30
Manifestations	4 000.00	750.00	0.00
Imprimés liés aux prestations	1 500.00	1 615.50	- 447.00
Livres, revues, documentation	300.00	0.00	0.00
Ports et télécom	150.00	0.00	0.00
Informatique	3 300.00	5 402.55	7 326.00
Frais de déplacement	500.00	541.60	337.40
TOTAL	86 910.00	79 860.20	68 638.08

	BUDGET	2022	2021
	CHF	CHF	CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 090.00	13 092.80	23 206.92

Eléments extraordinaires et hors exploitation

Dons pour projet refonte Charte "Amour, Sexualité et Handicap"	0.00	0.00	15 000.00
Attribution au fonds refonte Charte "Amour, Sexualité et Handicap"	0.00	0.00	-15 000.00
Charge projet refonte Charte "Amour, Sexualité et Handicap"	-2 800.00	-11 741.45	-11 550.00
Utilisation du fonds refonte Charte "Amour, Sexualité et Handicap"	0.00	3 450.00	11 550.00
	-2 800.00	-8 291.45	0.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00	100.00
Charges extraordinaires	-3 621.00	-25 000.00	0.00
	-3 621.00	-25 000.00	100.00
Résultat net avant produits et charges financières	-1 331.00	-20 198.65	23 306.92
Charges financières	-200.00	-567.78	0.00
	200.00	-567.78	0.00
Résultat de l'exercice	-1 531.00	-20 766.43	23 306.92

Les finances d'INSOS Genève

Compte de résultat 2022

Variation du capital	01.01.22	variation 2022	31 12.2022
Capital au 1 ^{er} janvier	146 682,11	23 306,92	169 989,03
Fonds affectés besoins urgents	50 000,00		50 000,00
Résultat reporté	23 306,92	- 23 306,92	.
Résultat de l'exercice		- 20 766,43	- 20 766,43
	219 989.03	-20 766.43	199 222.60

Variation du capital	01.01.21	variation 2021	31 12.2021
Capital au 1 ^{er} janvier	167 052,80	- 20 370,69	146 682,11
Fonds affectés besoins urgents	50 00,000		50 000,00
Résultat reporté	- 20 370,69	20 370,69	
Résultat de l'exercice		23 306,92	23 306,92
	261 578.40	282 091.26	282 091.26

Commentaire sur les comptes

Laurent Bertrand, trésorier

Commentaire sur les comptes d'exploitation

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat.

Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 92'953.-, un montant très légèrement supérieur à l'année précédente qui s'explique par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (pourcentage du total AVS).

On relève la charge extraordinaire de CHF 25'000.- qui correspond à la participation aux frais d'organisation et de stand de la Cité des Métiers 2022.

Commentaire sur le bilan

Le montant des liquidités s'élève à CHF 260'828.40, soit une diminution de CHF 21'262,86 par rapport à 2021, qui s'explique également par la participation à la Cité des Métiers 22».

Le poste dons affectés a été dissout de CHF 3'4350.-, le projet Refonte de la Déclaration Sexualité et Handicap ayant été clos.

Bien que le résultat de l'exercice se monte à CHF -20'766,43, qui s'explique par la dépense extraordinaire évoquée plus haut, l'impact est limité puisque le résultat de l'exercice précédent se montait à CHF 23'306.92.

Avec le report du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à CHF 199'222.60 au 31 décembre 2022.



Les organes d'INSOS Genève

État au 31.12.2022

Marina Vaucher

Responsable associative,
gestion opérationnelle

Les membres

ACTIFS

Philippe Dubail

AGIS

Myriam Lombardi

APAJ

Pascale Isoz Louvrier

ARCADE 84

Patrick Calabro

ARGOS

Richard Zalisz

CAP LOISIRS

Grégoire Labhardt

CENTRE-ESPOIR

Patrick Rossetti

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Alain Bolle

EPI

Magali Ginet-Babel

FONDATION AIGUES-VERTES

Laurent Bertrand

FONDATION CLAIR BOIS

Pierre Coucourde

FONDATION ENSEMBLE

Jérôme Laederach

FONDATION FOYER-HANDICAP

Ludovic Jaugey

LA COROLLE

Maxime Germain

ASSOCIATION THAÏS

Frédéric Muller

ORIF VERNIER

Stéphane Piccoli

POINT DU JOUR

Claire-Louise Denby

FONDATION PRO

Ivan Haro

RÉALISE

Jérôme Despont

SGIPA

Patrick L'Hôte

TRAJETS

Yann Biollay

Le comité

Président

Jérôme Laederach

Directeur général de la Fondation Ensemble

Vice-Présidents

Ludovic Jaugey

Directeur général de la Fondation Foyer-Handicap

Patrick Rossetti

Directeur du Centre Espoir

Trésorier

Laurent Bertrand

Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes

Grégoire Labhardt

Directeur général de la Fondation Cap Loisirs

Ivan Haro

Directeur général de Fondation Pro

Magali Ginet-Babel

Directrice générale des EPI

Patrick L'Hôte

Directeur général de la SGIPA

Yann Biollay

Directeur général de la Fondation Trajets

Conception et réalisation

Nathalie Golaz – Julien Lotte

Atelier foyer-handicap, Création - Communication

Rédaction et relecture

Marina Vaucher et Présidence

Interview

Yann Biollay

Fondation Trajets

Photos et illustrations

Laura Richoz

Atelier Atypik, Fondation Clair Bois

INSOS Genève c'est...

4'500 collaborateurs, dont env.

2'500 femmes et **2'000** hommes

Un ETP d'env. **2'500**

Un budget des institutions membres de plus

de CHF **390** millions de francs

7'000 personnes accompagnées

INSOS GENÈVE

6, Route du Grand-Lancy

1227 Les Acacias

T 022 827 32 85

marina.vaucher@insos-geneve.ch

www.insos-geneve.ch

INSOS

Zieglerstrasse 53

3000 Berne 14

T 031 385 33 00

info@insos.ch

www.insos.ch

ARTISET

Zieglerstrasse 53

3007 Berne

T 031 385 33 33

info@artiset.ch

www.artiset.ch